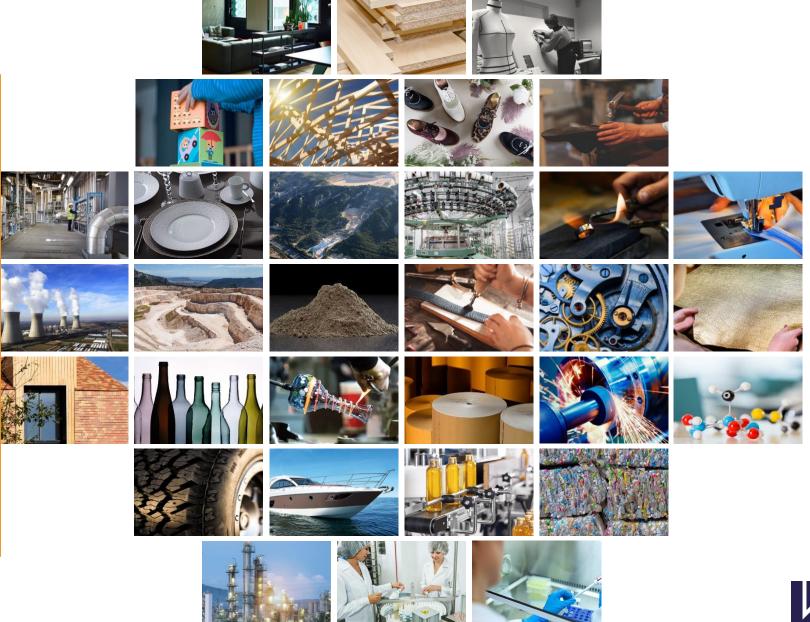


PANORAMA
DES BRANCHES
PROFESSIONNELLES
2020





LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

Sources: Sources: Économique Nombre d'entreprises Alternance Nombre d'alternants INSEE (DADS, et répartition par taille Répartition des alternants ESANE, REE) Nombre d'établissements par région - Données OPCO 2i Répartition des alternants et répartition géographique - DARES Chiffre d'affaires par taille d'entreprise - ACOSS - Table de Enjeux principaux de la Nombre de salariés Enjeux **Emploi** croisement Entretiens avec des branche dans les années Répartition géographique, IDCC/APE experts techniques à venir vis-à-vis du contexte par taille d'entreprises, par Entretiens avec des âge, par famille de métiers, et des besoins - Publications experts techniques par sexe, CSP et contrat









9 200 salariés



186 alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



1,8 Md€ chiffre d'affaires

- **70%** à l'export
- 80kt de verre produit par an



260 entreprises

- **66%** de TPE
- 350 établissements

2019



9 200 salariés

- 4 700 en Normandie
- 47% de femmes

2020



186 alternants

- 123 apprentis
- **63** contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

La branche du cristal, du verre et du vitrail porte l'excellence du savoir-faire verrier dans des produits à forte valeur ajoutée, notamment dans le domaine du luxe (art de la table, bijouterie, flaconnage). Elle regroupe plusieurs activités :

- Les cristalleries
- Les verreries
- Le décor
- Les fabricants de flacons de parfums
- Les fabricants de verres techniques à destination des industries pharmaceutiques (ampoules, tubes), automobiles (phares, lentilles) et pétrolières
- Le vitrail

Dans ses activités, la Branche intègre beaucoup de métiers d'art.

Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Cristal, verre et vitrail sont définis à partir des codes IDCC rattachés à la branche : 1821, 0161, 1945 et 2306. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de code APE 23.19Z (Fabrication et façonnage d'autres articles en verre) dont ils représentent 70% des effectifs et 23.13Z (fabrication de verre creux) dont ils représentent 28% des effectifs. Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 74.10Z (Design), 46.76Z (Commerce), 82.92Z (Conditionnement). La liste complète des APE pris en compte est en annexe.





ÉCONOMIE

Les informations clés

66% de TPE, principalement artisanales et locales dans le domaine des métiers d'arts (verres soufflés, vitrail). Les PME/ETI disposent de savoir-faire reconnus dans les domaines du cristal, des flacons et des verres techniques. Le CA est en croissance après une période très difficile suite à la crise de 2008.

260 entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2016-18 et DSN 2020

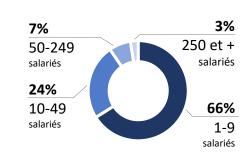


2016 2017 2018

Le nombre d'entreprises inclut les entreprises de design, conditionnement et commerce en plus de la fabrication. Il apparait stable au cours des dernières années. Les entreprises du secteur sont des groupes et ateliers historiques dont certaines font partie du patrimoine

66% de TPE

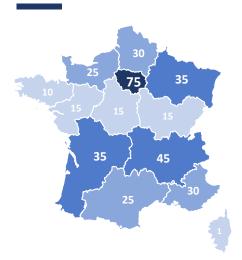
Part des entreprises - REE 2018



La Branche présente une forte proportion de TPE plutôt artisanales, spécialisées dans les métiers d'art. Les PME et ETI sont des cristalleries ou des fabricants de flacons ou de verres techniques.

350 établissements

Nombre d'établissements – REE 2018



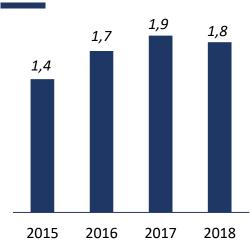
Les établissements apparaissent répartis uniformément sur le territoire à l'exception de l'Île-de-France. Cette région concentre à Paris de nombreux établissements et magasins de verrerie et cristallerie de luxe.

Quelques chiffres clés

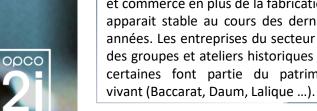
80 000 tonnes de verre produit par an 70% du CA à l'export

1,8 Milliard de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



Après la crise de 2008, le CA des entreprises de la branche s'est redressé, porté par le succès du made in France sur des produits haut de gamme et la mise en avant d'un savoir-faire historique.



(1) Le nombre d'entreprises de la branche est calculé en 2020 sur la base SIRETXIDCC de la DARES puis reconstitué sur les années antérieures grâce aux tendances du REE 2016-18 de l'INSEE



Les informations clés

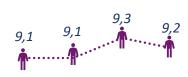
Un nombre de salariés **stable depuis plusieurs années**, signe d'une relative bonne santé du secteur.

Près de 50% des salariés localisés en Normandie (berceau de l'industrie du flaconnage) et 28% en Grand Est (Cristalleries d'Alsace-Lorraine).

La branche emploie 1/3 d'ouvriers qualifiés du travail du verre, de modeleurs, régleurs et pilotes de ligne et également des ouvriers d'art.

9 200 salariés

Nb de salariés en milliers – ACOSS

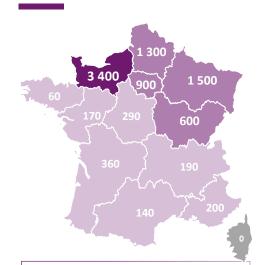


2017 2018 2019 2016

Le nombre de salariés de la Branche apparait relativement stable depuis 2016.

1/3 en Normandie

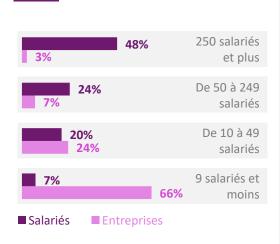
Nb de salariés – ACOSS 2019



La répartition des effectifs diffère de celle des entreprises. La majorité des salariés sont localisés en Normandie (vallée de Bresle, berceau de l'industrie flaconnage) et en Grand Est (industrie de la Cristallerie en Alsace-Lorraine).

Des grands groupes

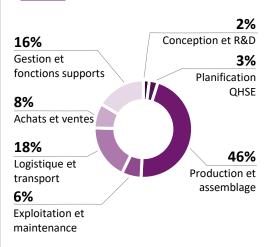
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



Malgré le caractère artisanal de l'activité, environ la moitié des salariés sont concentrés dans des entreprises de plus de 250 salariés. Les TPE (~200 unités légales) emploient environ 650 salariés. Elles sont surtout sur des activités liées au vitrail.

46% en production

Part des salariés - DADS 2015



La Branche s'appuie sur des ouvriers qualifiés de la production verrière et du travail du verre ainsi que sur des modeleurs. Elle emploie également des ouvriers non qualifiés dédiés à l'emballage et à l'expédition notamment.

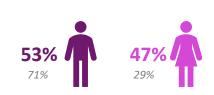


Les informations clés

La Branche présente un taux de féminisation très important (prés de 47%), notamment dans la population ouvrière, ce qui est une exception dans l'industrie. La population des salariés est vieillissante avec une augmentation de 8 pts de la proportion des salariés de plus de 50 ans entre 2012 et 2017. Les entreprises de la branche emploient 1% d'apprentis.

47 % de femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

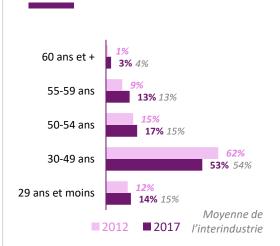


Moyenne de l'interindustrie

Le taux de féminisation est très important dans la branche. En effet, de nombreuses femmes sont embauchées à des postes de finition de pièces, de contrôle qualité ou de création.

33% de plus de 50 ans

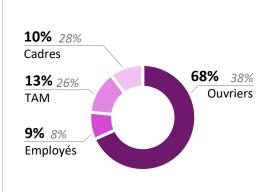
Part des salariés par âge – DARES 2017



Entre 2012 et 2017, la pyramide des âges montre un âge moyen qui progresse. De nombreux salariés partiront à la retraite dans les années à venir.

68 % d'ouvriers

Part des salariés par CSP – DARES 2017

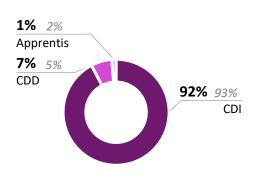


Moyenne de *l'interindustrie*

Plus des deux tiers des salariés sont des ouvriers, bien au-delà de la moyenne de l'industrie ce qui démontre à quel point la branche s'appuie avant tout sur sa maind'œuvre qui dispose d'un savoirfaire stratégique.

92 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Moyenne de *l'interindustrie*

La répartition globale parait similaire à celle de l'interindustrie avec 92% de CDI, 7% de CDD et 1% d'apprentis.





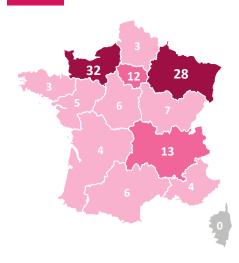
ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

123 apprentis au 31/12/2020

49% en Normandie et **Grand Est**

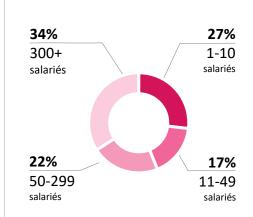
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 13 contrats pour 1 000 salariés.

34% dans les 300+ salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

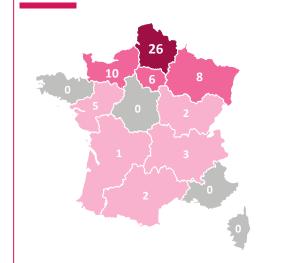


La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (34%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

63 contrats au 31/12/2020

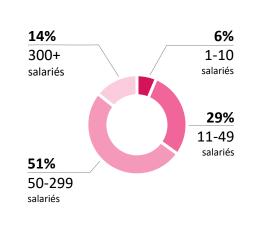
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat professionnalisation dans une proportion de 7 contrats pour 1 000 salariés.

41% dans les Hauts-de-France 51% dans les 50 à 299 salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (51%).





ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



Après la crise de 2008 la filière a dû se restructurer afin de trouver de nouveaux débouchés, notamment à l'international, et a été aidée en cela par l'attrait grandissant pour les produits de luxe français. Cette croissance devrait perdurer après un coup d'arrêt prévisible en 2020 lié la crise de la COVID-19.



- L'industrie du verre requiert la fusion de matières premières à haute température. Les enjeux environnementaux principaux sont donc associés à ce besoin en énergie :
 - politique de lutte contre le changement climatique (réglementation ETS notamment). Le secteur verrier est très actif sur ces sujets et collabore aux initiatives gouvernementales (CNI, ADEME...).
 - **Encadrement des émissions des installations**, principalement dans l'air (réglementation IED et ICPE).
- Par ailleurs, les exigences européennes en matière de contact alimentaire au niveau global et spécifiquement pour les articles en verre sont en cours d'évolution.



- Les entreprises de la branche ont dû adapter leur organisation face à la crise liée à la COVID-19 et faire face à la baisse des commandes liées à la chute de la demande en France et à l'international.
- L'industrie du flaconnage a particulièrement souffert de la chute des ventes de parfum, notamment dans les « duty free »
- Néanmoins les marchés porteurs de l'industrie du luxe, la Chine en particulier ont repris et devraient permettre de maintenir l'activité des industriels déjà positionnés à l'export.
- Pour les petites verreries artisanales, la situation apparaît bien plus compliquée, car elles sont dépendantes du tourisme qui connaît une année noire.

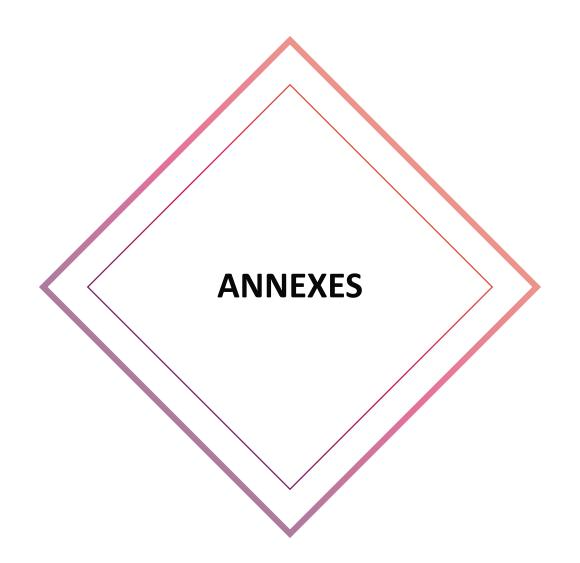
Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- La branche présente la spécificité d'avoir des métiers de très haute technicité. Conjugué au fait que les entreprises soient de taille relativement petite, cela rend difficile le développement de filières de formation initiale 100% dédiées « verre », hormis les métiers d'art.
- Les entreprises rencontrent par conséquent des difficultés de recrutements sur certains métiers (vitrailliste, conducteur régleur de ligne, chef d'équipe, technicien de maintenance, verrier à la canne, etc.)
- De plus, la pyramide des âges apparaît déséquilibrée avec de nombreux départs à la retraite dans les prochaines années. Il s'agit donc de faciliter la transmission des savoir-faire en anticipant ces départs de salariés, mais aussi de dirigeants d'entreprise dans les TPE-PME.
- La transmission des compétences via la formation interne, l'attractivité du recrutement (notamment d'apprentis) et la fidélisation des salariés sont donc des enjeux primordiaux. La branche souhaite notamment développer des CQP ou CQPI pour développer les compétences cœurs de métiers et les parcours professionnels.
- Le maintien de la parité est également un sujet important pour la branche et ses acteurs. Cet objectif doit donc également être pris en compte dans les campagnes de communication et de recrutements.



- Le numérique se diffuse dans une grande partie des métiers entraînant une évolution des besoins en compétences :
 - Création et digitalisation des décors
 - E Marketing et e-commerce
 - R&D et production (robotisation, usine 4.0)
- D'autre part, les innovations produits (par exemple sur les arts de la table) et les innovations techniques sur le verre et dans les process de production nécessitent également une mise à jour et une montée en compétences de la majorité des salariés de la branche.



GLOSSAIRE

TPE	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
PME	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE.
	Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
ETI	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE.
	Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
GE	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE.
	Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
Branche	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
Secteur	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
Filière	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
IdF	Île-de-France
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
kT	1 000 tonnes
k€	
Κŧ	1 000 €

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, microentrepreneurs et particuliers employeurs.



pour éclairer le débat public

« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

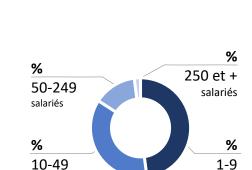


Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Établissements

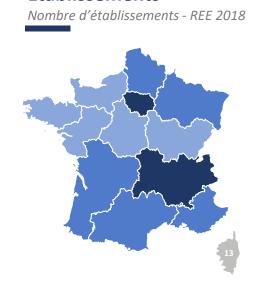
Entreprises Nombre d'entreprises – REE 2015-18 **∄**······**∄**·····**·∄**



salariés

Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018





3 sources:

■ Le répertoire des entreprises et des établissements (REE) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.

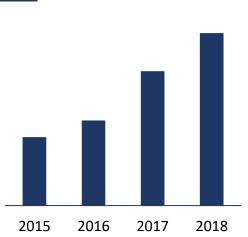
salariés

- La table de passage de la DARES « IDCC x APE ». Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions: pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base SIRETXIDCC de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

Chiffre d'affaires CA (Md€) par secteur - Esane



2 sources:

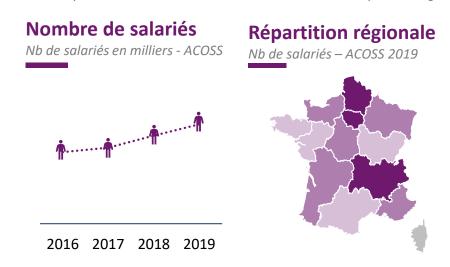
- L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (Ésane) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE. Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.



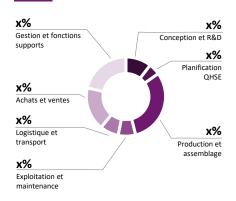
3 sources:

- Les effectifs salariés de l'Acoss qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » . Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés - DADS 2015

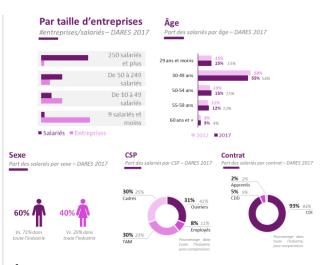


2 sources:

- DADS 2015 qui donnent la Données répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.



1 source:

Les portraits statistiques de branche (PSB) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

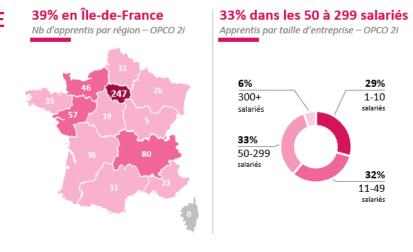
Exceptions: Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

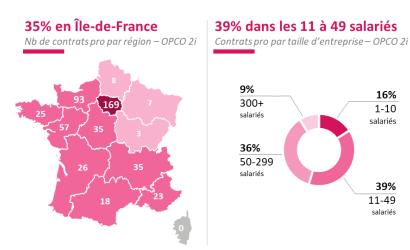
Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION





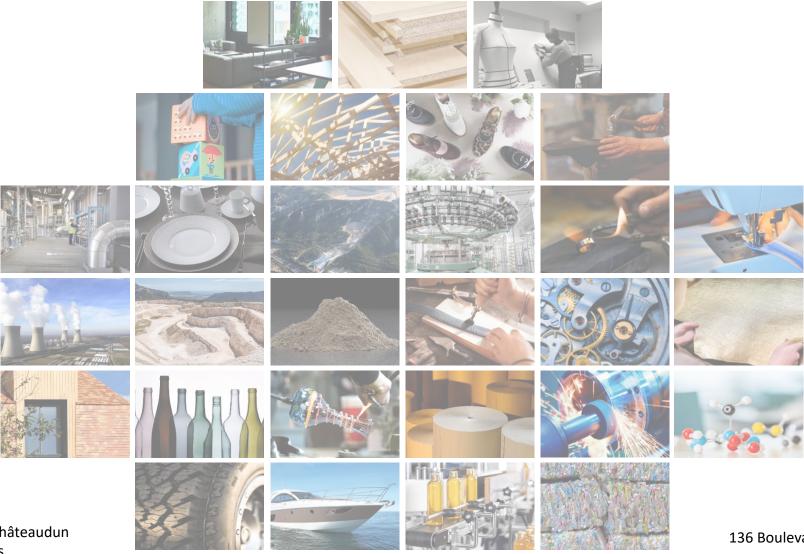
Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données:

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE CRISTAL, VERRE, VITRAIL

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

2312Z	Façonnage et transformation du verre plat	1%
2313Z	Fabrication de verre creux	29%
2319Z	Fabrication et façonnage d autres articles en verre, y compris verre technique	69%
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.	1%
4676Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d autres produits intermédiaires	3%
7410Z	Activités spécialisées de design	1%
8292Z	Activités de conditionnement	2%





55 rue de Châteaudun 75 009 Paris 08 05 69 03 57 contact@opco2i.fr www.opco2i.fr







136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr